

*Date de dépôt : 22 novembre 2017*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. François Baertschi : Quel est le coût réel de la formation à Savatan et le surcoût réel pour Genève ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 3 novembre 2017, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*La formation des futurs policiers est maintenant externalisée à l'Académie de Savatan. Il nous a été rapporté que les coûts seraient plus élevés que l'ancienne formation. De plus, à cette formation s'ajoute un complément très coûteux à Genève.*

*La perte fiscale doit ainsi être étudiée, puisque des contribuables genevois sont remplacés par des contribuables vaudois ou valaisans.*

*Le fait d'avoir une école unique qui ne tient pas compte des spécificités est également générateur de coûts supplémentaires et d'une organisation dogmatique peu en relation avec la réalité.*

*Mes questions sont les suivantes :*

- ***Quel est exactement le surcoût de la formation d'un aspirant à Savatan (Vaud) ?***
- ***Quelle est la perte fiscale, du fait des emplois perdus à Genève ?***
- ***Quel est le coût des compléments de formation, à Genève en particulier pour la police judiciaire ?***
- ***La nécessité de reformer pendant des mois des policiers qui sortent d'une année d'Académie de Savatan ainsi que les coûts que cela implique ne sont-ils pas un premier constat d'échec ?***

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat prie l'auteur de la présente question écrite urgente de se référer à la réponse apportée à la question écrite urgente du député, Monsieur Boris Calame : *Un profond malaise se développe au sein de la police judiciaire. Que fait le collègue gouvernemental pour y remédier ?* (QUE 731), qui contient tous les éléments de réponse à sa question.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
François LONGCHAMP